

## Infrastructures

### Le port Kénitra Atlantic coûtera 8 milliards de DH

Said Naoumi, LE MATIN 28 December 2015 - 16:55 37

Facebook Tweet Google +



La Direction des ports et du domaine public maritime est à la recherche du mode de réalisation le plus avantageux et le plus adéquat pour la construction et l'exploitation de la deuxième phase du port Kénitra Atlantic

Le département de l'Équipement a lancé l'appel d'offres ouvert pour la réalisation d'une étude d'évaluation préalable de mise en place et d'exploitation de la deuxième phase du projet du port Kénitra Atlantic à travers un partenariat public-privé. Celle-ci coûtera 3 milliards de DH, portant l'investissement global du projet à 8 milliards. Les travaux de la première phase, financée par le budget de l'État, seront lancés début 2016.

Le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique compte accélérer la réalisation du projet de complexe portuaire Kénitra Atlantic. Le département de Aziz Rabbah vient de lancer un appel d'offres ouvert pour mener l'étude d'évaluation préalable de la réalisation et l'exploitation de la deuxième phase du projet à travers un partenariat public-privé (PPP). L'infrastructure portuaire en projet sera réalisée en deux phases.

La première, dont les travaux d'aménagement sont programmés pour 2016, consiste en la réalisation d'une digue principale d'une longueur de 2.660 mètres linéaires (ml) et d'une autre, secondaire, d'une longueur de 765 ml. À cela s'ajoutent deux quais : le premier pour le trafic routier (réservé à l'accompagnement de l'installation de la future usine du groupe PSA Peugeot-Citroën) d'une longueur de 240 ml et le second pour les céréales d'une longueur de 250 ml. Coût de cette phase : 5 milliards de dirhams. Un investissement à financer par le Budget général de l'État.

Quant à la seconde phase, objet donc de l'appel d'offres, elle comprendra trois quais pour les minerais avec un linéaire de 260 m chacun. Elle abritera également un poste pour les hydrocarbures raffinés et plusieurs cavaliers de protection qui peuvent être transformés en quais de profondeurs variables selon les besoins futurs en trafic. Sa réalisation nécessitera un investissement de 3 milliards de dirhams.

Dans le Cahier des prescriptions spéciales, le département de l'Équipement affirme que dans sa stratégie, qui encourage la mise en place d'une politique incitative pour l'investissement et les partenariats public-privé, la Direction des ports et du domaine public maritime est à la recherche du mode de réalisation le plus avantageux et le plus adéquat pour la construction et l'exploitation de la deuxième phase du port Kénitra Atlantic qui pourrait s'avérer être le PPP. Le consultant à qui sera confié le marché objet de l'appel d'offres est ainsi tenu d'élaborer l'étude d'évaluation préalable de la réalisation et l'exploitation de la deuxième phase du projet via un PPP. Au terme de l'étude, il doit élaborer un rapport d'évaluation en procédant à une analyse comparative des différentes alternatives envisageables pour la réalisation et l'exploitation de la deuxième phase du projet. Pour ce faire, il doit tenir compte notamment du contexte et des caractéristiques du projet et des besoins auxquels il répond.

Le consultant doit par ailleurs prendre en considération la détermination de la nature du service public à fournir et de la mission globale y afférente à confier au partenaire privé potentiel. Autre condition, il devra présenter l'historique de la situation, l'état actuel et les besoins auxquels le nouveau projet est censé répondre, en s'appuyant sur plusieurs éléments dont le contexte stratégique et/ou politique dans lequel le projet s'insère, mais aussi son intégration dans un ensemble plus large de services ou d'infrastructures à fournir et réaliser ou déjà en exploitation. Rappelons que le département de l'Équipement a déjà réalisé les études techniques et économiques sur le projet. Il s'agit entre autres des études du choix du site du projet, de définition des trafics prévisionnels et des besoins en infrastructures portuaires.

#### Une nouvelle offre portuaire pour soulager Casablanca

Le projet du port de Kénitra Atlantique (8 milliards de DH d'investissement à terme) figure dans la Stratégie portuaire nationale à l'horizon 2030. Celle-ci a préconisé le renforcement de l'offre portuaire du pôle Kénitra-Casablanca par un nouveau port de commerce sur la façade atlantique de la région du Gharb. Sa vocation serait d'offrir une capacité portuaire moderne et performante de proximité aux trafics issus ou destinés à l'interland qui s'étend de la région du Gharb jusqu'à celles du Loukkous, Fès-Meknès et Tanger. Le port en projet permettra de créer une nouvelle offre portuaire pour soulager le port de Casablanca à travers le transfert progressif des trafics de vrac, néo-vracs et conventionnel. Il répondra aux opportunités futures qui pourraient se concrétiser avec notamment la construction et la réparation navales ainsi que la construction automobile.